



# CAP ELECTIONS

AUX COMMISSIONS  
ADMINISTRATIVES PARITAIRES

**Jeudi 6 décembre 2018**

**CHER(E) COLLÈGUE,**

La C.A.P. a un rôle très important sur le déroulement de votre carrière.

Le 6 décembre vous allez élire vos représentants à la Commission Administrative Paritaire. Ils vous soutiendront et travailleront pour que votre carrière progresse le plus rapidement possible en demandant l'application intégrale du statut de la Fonction Publique Territoriale.

**Votez Force Ouvrière,  
c'est voter pour un syndicat  
qui sera à votre écoute et vous défendra**

## **FO revendique**

- **L'intégration de la totalité des primes dans le calcul de la retraite**
- **La réduction de la durée de carrière en réinstaurant l'avancement d'échelon au minimum**
- **Des ratios d'avancement de grade à 100%**
- **Un accès à la promotion interne sans quota**

**VOTRE VOIX SERA LA NÔTRE  
SERA LA VÔTRE**

**LE JEUDI 6 DÉCEMBRE 2018**

**VOTEZ ET FAITES VOTER MASSIVEMENT FO**

**FO**  
*la force syndicale*  
Services Publics et de Santé

# Un choix déterminant pour votre déroulement de carrière

Elue pour 4 ans, la Commission Administrative Paritaire (CAP) est composée, à égalité, de représentants du personnel et de représentants de l'administration.

Force Ouvrière s'engage à défendre les personnels dans cette instance.



**LES CANDIDATS FORCE OUVRIÈRE sont formés, compétents, efficaces, disponibles et à votre écoute.**

**Votre avenir dans la Fonction Publique Territoriale doit être défendu par une organisation syndicale forte, libre, indépendante, combative et respectée pour ses convictions et valeurs humaines.**

## 6 DÉCEMBRE 2018

**VOTEZ ET FAITES VOTER FORCE OUVRIÈRE**

[www.fo-publics-sante.org](http://www.fo-publics-sante.org)

**FO**  
la force syndicale  
Services Publics et de Santé